



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Océan Indien et TAAF | 2017

Îles Éparses – Juan de Nova

Prospection (2017)

Virginie Motte, Pierre Brial et Lucie Vidal



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37450>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Virginie Motte, Pierre Brial et Lucie Vidal, « Îles Éparses – Juan de Nova » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Océan Indien et TAAF, mis en ligne le 01 septembre 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37450>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Îles Éparses – Juan de Nova

Prospection (2017)

Virginie Motte, Pierre Brial et Lucie Vidal

- 1 En 2017, sous l'impulsion de Cécile Pozzo di Borgo, préfète des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), et de Marc Nouschi, directeur des affaires culturelles de l'océan Indien, une première mission patrimoine a été organisée dans les Îles Éparses pour une campagne « terrestre », des opérations sous-marines ayant été réalisées par le Drassm, en 2009 et 2011. La mission, conduite du 29 juillet au 3 août 2017²⁴, avait pour objectif principal de documenter et de relever topographiquement une maison localisée au centre de l'île, aujourd'hui conservée à l'état de ruines. Elle a toutefois également permis de renseigner ses alentours immédiats : deux pavillons au nord, ainsi qu'une cuisine et une lingerie au sud. Le temps restant a permis de géolocaliser et d'examiner neuf autres bâtiments répartis sur l'île, les cimetières et divers vestiges épars (machinerie, chemin, wagonnets, rails...) (Brial 2018). L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans une démarche qui vise à dresser un état sanitaire des vestiges et d'en mesurer l'intérêt patrimonial. En 2018, une mission de recherches documentaires complémentaires a été confiée à Lucie Vidal, apportant de nouveaux éclairages sur l'histoire générale de l'île.
- 2 Situé dans le canal du Mozambique, l'îlot français de Juan de Nova est administré par les TAAF depuis 2005 (fig. 1). En forme d'enclume et d'une superficie de moins de 5 km², il fait partie des Îles Éparses, au même titre qu'Europa, Bassas da India, les Glorieuses et Tromelin. Protégé par un vaste lagon et entouré d'un récif corallien, il est difficilement accessible en bateau mais possède une piste d'aviation en son centre. L'île est composée de collines rocheuses (*beach-rock*) et de dunes de sable pouvant atteindre 12 m de hauteur. Dépourvue de source et couverte d'une faible végétation, Juan de Nova a néanmoins fait l'objet d'une exploitation importante au XX^e s. pour sa ressource naturelle en phosphate et grâce à la plantation d'une cocoteraie. Le faciès de ce territoire en a été considérablement modifié, les dépôts phosphatés, entassés dans les petites dépressions de l'intérieur des terres, étant le résultat d'une transformation du guano suite à des phénomènes physico-chimiques.

Fig. 1 – Vue aérienne de l'île de Juan de Nova



Cliché : C. Valière.

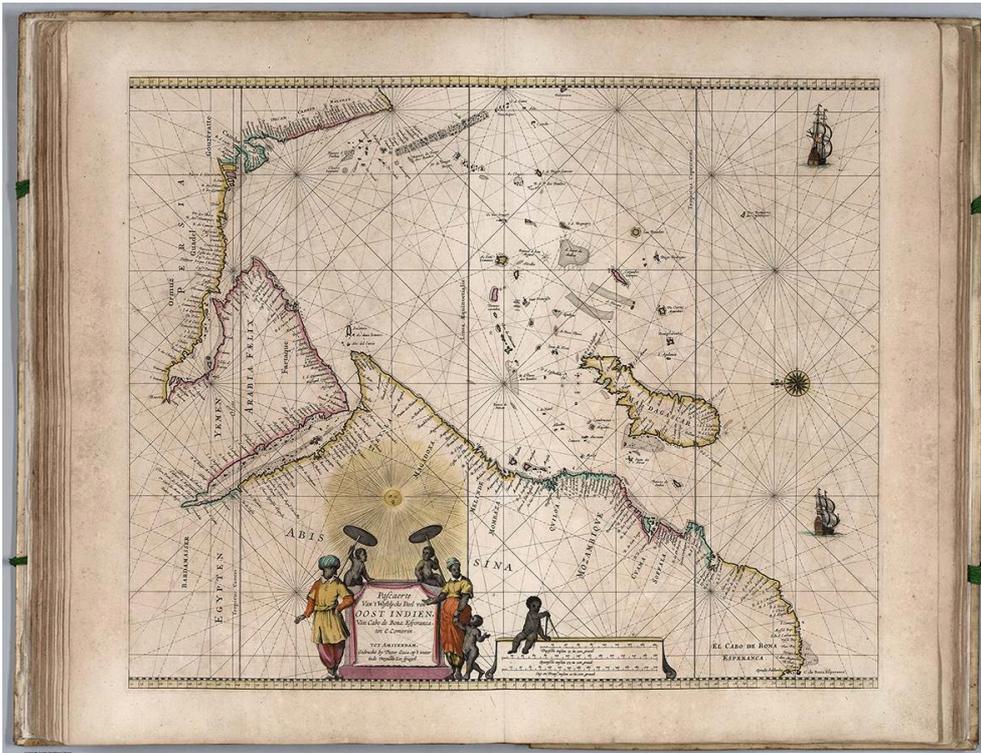
- 3 L'île est découverte au tout début du XVI^e s. par un navigateur portugais. Les cartes, depuis cette époque, mentionnent Juan de Nova, ou plutôt Johan de Nova, Y. de Nova, Iuan da Nova ou encore St Christophe²⁵ (fig. 2 et 3). Ce n'est qu'au milieu, voire à la fin, du XIX^e s. que le nom de Juan de Nova se fixe et que les cartes s'accordent à situer l'île.

Fig. 2 – Carte représentant la moitié septentrionale du canal du Mozambique, une partie de l'est africain et le nord de Madagascar, provenant d'un atlas mondial manuscrit de la seconde moitié du XVI^e s.



Collection David Rumsey, cote 10130.017.

Fig. 3 – Carte nautique du canal du Mozambique, du littoral est africain et de Madagascar, provenant d'un atlas mondial de la mer et du monde aquatique publié au XVII^e s., à usage des pilotes, maîtres de navires et marchands



Collection David Rumsey, cote 12179.032.

- 4 Son platier corallien a surpris près d'une dizaine de navires depuis le xv^e s., et la liste des naufrages participe à l'histoire des lieux.
- 5 Le 6 août 1896, Madagascar et les îles qui en dépendent sont déclarées colonie française. Puis, le 18 février 1897²⁶, Juan de Nova fait l'objet d'une prise de possession. Dans un rapport au ministre de la Marine, daté du 20 octobre 1896²⁷, le commandant Le Dô nous livre une première description précise de l'île. Plantée de seulement deux cocotiers, Juan de Nova est habitée la moitié de l'année par des pêcheurs de tortues malgaches qui cultivent du maïs et s'abreuvent grâce à 2 puits.
- 6 En 1902, le *Bulletin économique* de Madagascar²⁸ complète cette présentation en consacrant une page à Juan de Nova, qui est désormais louée par l'État français. Peu recommandable, son premier concessionnaire, M. Besançon, a notamment été inculpé pour détournement d'épave et pour la séquestration arbitraire de dix Makoa²⁹ sur l'île. À partir de 1908, c'est à Gustave Herscher, puis à sa compagnie, la Société des Îles malgaches, que revient la concession. L'exploitation du guano³⁰ va alors s'y développer. Dans les années 1930, environ 10 000 tonnes sont extraites à l'année, par près de 150 ouvriers seychellois (Hoarau 1993, p. 199). Différentes infrastructures ont été installées sur l'île à cette époque : un wharf, des rails et des wagonnets, des hangars, une usine de concassage, mais aussi des abris pour les ouvriers et une maison de maître.
- 7 L'île de Juan de Nova est, par ailleurs, associée à l'histoire de l'aéronautique, suite aux atterrissages forcés, en 1929 et 1932, de l'équipage Goulette, Marchesseau et Bourgeois, puis de Maryse Hilsz. Une piste d'aviation est alors créée et agrandie au fil du temps,

afin de permettre une desserte plus rapide de l'île. L'activité à Juan de Nova décline et s'arrête lors de la Seconde Guerre mondiale.

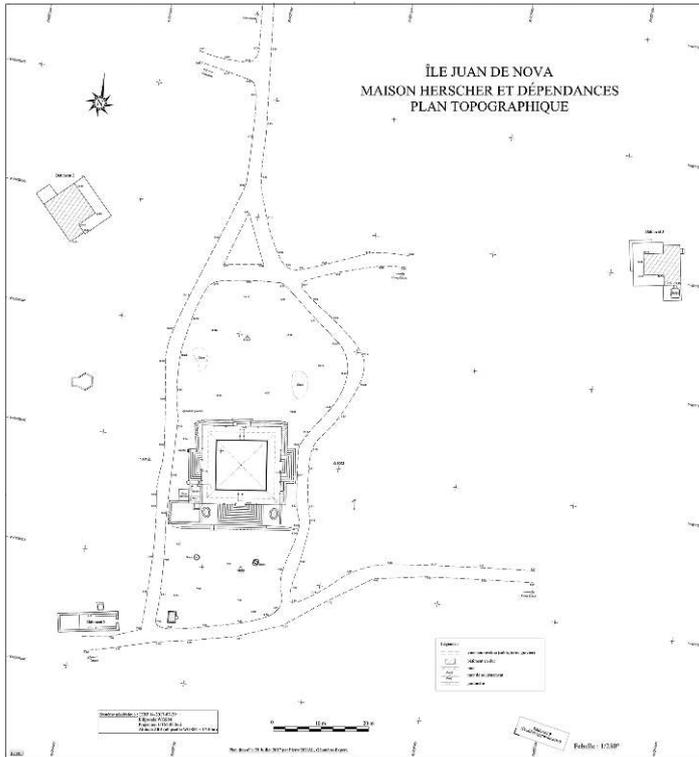
- 8 C'est en 1952 que le franco-mauricien Hector Paturau crée la société française des îles malgaches (SOFIM) et signe une convention avec l'État français pour l'exploitation de Juan de Nova. Cet accord, renouvelé en 1961 après l'indépendance de Madagascar, est signé cette fois du préfet de La Réunion. Les installations de l'exploitation sont remises en état et d'autres s'y ajoutent, notamment un poste de radio, une station météo et un phare. Les ouvriers de la SOFIM, moins d'une centaine, sont recrutés à l'île Maurice. Les conditions de travail et de vie à Juan de Nova sont pénibles pour ces hommes qui doivent extraire chacun une tonne de phosphate par jour, alors que la nourriture est peu abondante et peu variée. Des révoltes éclatent en 1965 et 1966, nécessitant l'intervention des forces de l'ordre depuis La Réunion et l'évacuation de 23, puis de 16 manœuvres. Le préfet de La Réunion requiert une inspection des installations et des conditions de travail de la SOFIM. Ce contrôle permettra notamment l'écriture d'un nouveau règlement intérieur et la construction de nouveaux bâtiments pour loger les ouvriers. En 1967, une nouvelle grève, l'amenuisement des ressources en phosphate de l'île et la perte de marchés d'exportation fragilisent encore la société d'Hector Paturau qui cesse son exploitation à Juan de Nova le 1^{er} octobre 1968. Le Club Méditerranée a poursuivi un projet de centre de vacances à Juan de Nova entre 1967 et 1971, mais celui-ci n'a pas abouti. L'île accueille désormais un détachement militaire hébergé dans les anciens logements ouvriers, devenus le camp SEGA, et ponctuellement des missions scientifiques.
- 9 La mission de 2017 a permis d'examiner précisément la maison principale qui pourrait être nommée désormais Maison Herscher³¹. De plan carré (10,60 x 10,60 m), elle est installée sur une plate-forme (16,60 x 16,60 m) construite sur un terrain en pente présentant un dénivelé d'environ 2 m, du nord vers le sud (fig. 4 et 5).

Fig. 4 – Vue de la façade principale de la maison Herscher, anciennement appelée maison Paturau, depuis le sud-sud-est



Cliché : P. Brial.

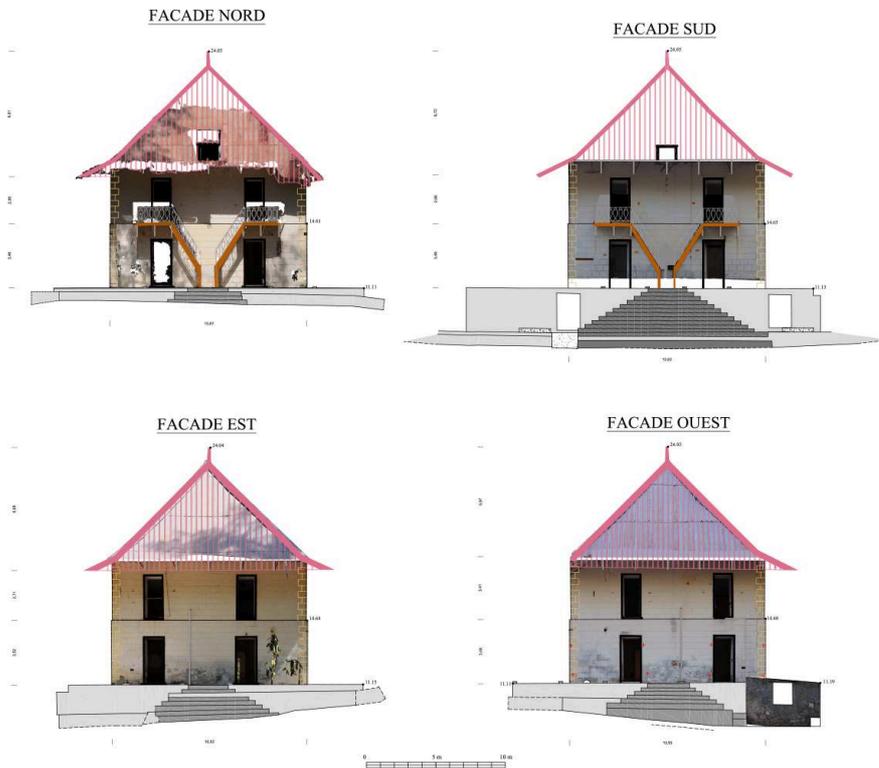
Fig. 5 – Relevé topographique en plan de la maison Herscher, anciennement appelée maison Paturau



Relevé et DAO : P. Brial.

- 10 L'entrée principale de la bâtisse est accessible par un escalier à degré rectangulaire, en façade sud (fig. 6). Le premier niveau de terrasse, atteint au bout de trois marches, est encadré par deux jardinières de forme ovale et un jardin d'agrément au sud-ouest. C'est également à ce degré que l'on accède à deux caves (?), aménagées dans la hauteur de la plate-forme. Les onze marches suivantes mènent au rez-de-chaussée de la maison. Les trois autres faces de la plate-forme sont également agrémentées d'escaliers de forme identique, mais ne présentent pas le même nombre de marches (face ouest : sept marches, face nord : quatre marches, face est : huit marches). Cet ensemble, formé par la plate-forme et les escaliers, est maçonné en moellons équarris et enduit au ciment.

Fig. 6 – Relevés topographiques et photogrammétriques en élévation des façades de la maison Herscher, anciennement appelée maison Paturau



Clichés, relevés et DAO : P. Brial.

- 11 La maison, localisée au centre, est donc ceinte d'une terrasse sommitale, protégée par une balustrade aujourd'hui disparue. Elle est composée de deux niveaux, marqués par un léger ressaut, et couverte par un toit en tôle, en pavillon débordant, surmonté d'une flèche. Les pans de la couverture sud et nord sont ornés d'une lucarne. Chaque façade est percée de quatre ouvertures de dimensions identiques (2,50 x 1,00 m) encore encadrées de dormants en bois, deux à chaque niveau. Les faces nord et sud sont agrémentées d'escaliers identiques, à double volée, permettant l'accès à l'étage. Les limons et les marches sont en bois, tandis que les mains courantes et les balustres, à décors de poissons stylisés, sont en métal.
- 12 Les maçonneries sont construites en blocs de corail équarris. Un premier enduit de mortier de chaux corallienne est recouvert par un enduit au ciment travaillé, donnant à l'élévation l'aspect d'un appareil régulier, de pierres de taille allongées. Les chaînages d'angle, en relief, sont traités de la même manière. La façade nord porte la pierre de fondation datée de 1911.
- 13 À l'intérieur, le premier niveau est divisé en quatre pièces de mêmes dimensions, par des murs maçonnés épais de (50 cm). Des caves sont aménagées sous les deux pièces sud, dont le plancher a disparu. Elles sont agrémentées d'évents, permettant leur aération, et l'une d'elles est accessible par un escalier maçonné. Les deux autres pièces présentent un sol en carreaux de ciment, disposés en pose droite pour l'une et en pose diagonale pour l'autre. Toutes les salles sont accessibles entre elles et depuis l'extérieur, à l'exception de celles au-dessus des caves qui ne communiquent pas entre-elles. Les décors peints aux murs ont fait l'objet de prélèvements pour d'éventuelles

analyses. La répartition des pièces à l'étage est identique à celle du rez-de-chaussée. Elles sont séparées par des cloisons en ossature bois habillées de tôles lisses³².

- 14 Le sol, soutenu par des solives en métal et en bois, était probablement constitué d'un plancher. À l'exception des restes d'un lavabo, observés à l'étage, aucun vestige de mobilier ne permet d'attribuer de fonction particulière aux différentes pièces. Enfin, ce bâtiment d'habitation est complété par une salle de bain adossée à la plate-forme, dans l'angle sud-ouest, ainsi que par une cuisine et une lingerie, au sud (bâtiments ruinés 8 et 9).
- 15 La maison, malgré sa dégradation avancée, s'élève encore fièrement sur la plateforme. Ses solides murs résistent encore. Ils portent de nombreux graffitis, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, témoignages émouvants des hommes qui ont voulu y graver les traces de leur passage. Les façades opposées sont identiques et très élégantes avec leurs éléments décoratifs métalliques en forme de poissons. Si l'influence stylistique de cette demeure reste encore à préciser et que les recherches sont en cours, son édification sur cette petite île du canal du Mozambique intrigue et interpelle. Relativement majestueuse et confortable, elle questionne sur ses propriétaires.
- 16 Pour terminer, les deux pavillons localisés au nord (bâtiments 2 et 3) ont fait l'objet d'un relevé en plan précis (fig. 6, 7 et 8). D'allures identiques, ils témoignent toutefois de campagnes d'agrandissement différenciées, comme l'attestent les relevés et observations effectués durant cette campagne.

Fig. 6 – Bâtiment 2



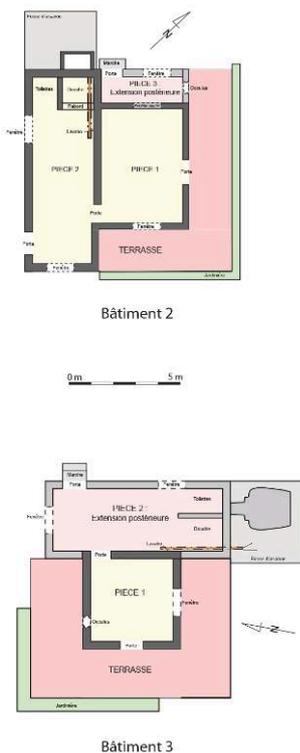
Cliché : V. Motte (Dac-OI).

Fig. 7 – Bâtiment 3



Cliché : V. Motte (Dac-OI).

Fig. 8 – Plans des bâtiments 2 et 3



Relevé : V. Motte (Dac-OI) ; topographie : P. Brial ; DAO : S. Rusillon, M. Chettir.

BIBLIOGRAPHIE

- Brial P. 2018** : TAAF, Île de Juan de Nova, Mission Patrimoine août 2017, rapport topographique, 2017. 6 p.
- Hoarau A. 1993** : *Les îles Éparses : histoire et découverte*. La Réunion, Saint-Denis, Azalées éditions, 199 p.

NOTES

- 24.** Équipe de terrain et de post-fouille : Virginie Motte et Pierre Brial, avec l'aide de Christophe Vaguijot (compagnie de maintenance, 2^e RPIMA) et de Nicolas Desroches (1^{re} compagnie, 2^e RPIMA), ainsi que de Stéphanie Rusillon (DAO). Que David Silberstein (régiment parachutiste d'infanterie de marine, 2^e RPIMA), chef de détachement, soit ici vivement remercié des facilités offertes sur site.
- 25.** Collection David Rumsey : cote 10130.017 – *Tavola XV. Che Ha Sua Superiore La Tavola Sesta. Libro Terzo*, 1587, Milan, Urbano Monte (Monti) ; cote 12179.032 – *Pascaerte Van't Westelycke Deel van West Indien*. 1667, Amsterdam, Pieter Goos.
- 26.** *Journal officiel de la République française, Lois et décrets*. Vingt-neuvième année, n° 296, dimanche 31 octobre 1897, p. 6090 (consultable en ligne Gallica).
- 27.** FR ANOM FM/SG/MAD 362/990.
- 28.** *Bulletin économique (Tananarive)*, 2^e année, 1^{er} trimestre 1902, n° 1, p. 385 (consultable en ligne sur Gallica).
- 29.** Groupe ethnique malgache originaire du nord du Mozambique.
- 30.** Le guano d'oiseaux est une forme biogène de phosphate utilisée comme engrais.
- 31.** Ce bâtiment est souvent appelé, de façon abusive, « Maison Paturau ». La pierre de fondation indique qu'elle a été construite en 1911. À cette époque, l'île était concédée au français Gustave Herscher. Hector Paturau a, certes, habité cette maison, mais il n'est arrivé sur l'île que 40 ans plus tard, en 1952.
- 32.** L'étage n'a pas pu être observé dans le détail, son accès, depuis l'extérieur, étant dangereux.

INDEX

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIMsuG0RWTs>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSVdwKcS3MI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtj3ZcwkArSR>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt2nbSAPPSwB>
nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcYIBmBlBPH>
Année de l'opération : 2017
chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>
lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtA9QOB3otnt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtqYLoVxtxFI>

AUTEURS

VIRGINIE MOTTE

Dac Océan Indien (service régional de l'archéologie)